



GEOMETRE-EXPERT
GARANT d'un CADRE de VIE DURABLE

Département de l'HERAULT
Commune de SERVIAN

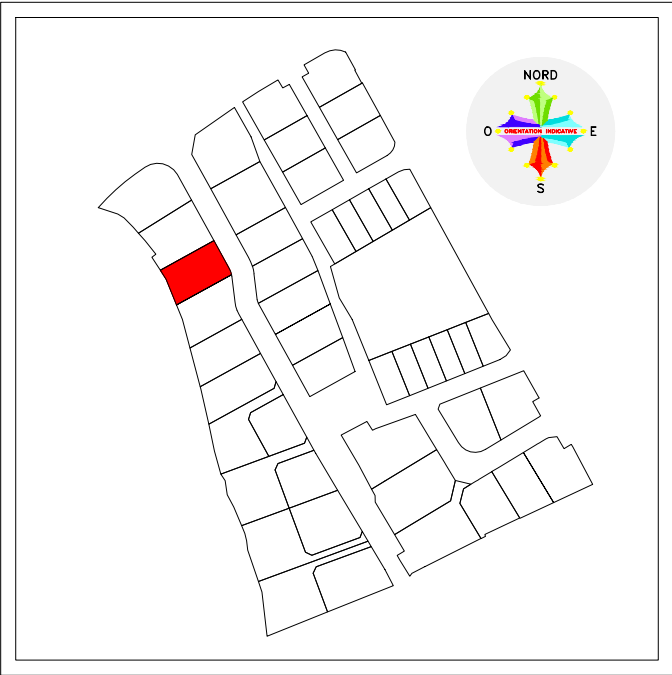


Lotissement

” *Le COUSSAT* ”

PLAN de VENTE et de BORNAGE

— CADASTRE — (Lot n°
Section *AX* n° *625* *12* Superficie *386 m²*



PLAN de SITUATION sans échelle

Dressé en *Mai 2025*
Dossier *21.3922*



SUD-GEO sarl
Géomètre Expert Foncier
Inscription O.G.E. : n° 97.607
2, rue Albert MAGNELLI
34 500 BEZIERS
Tél : 04 67 37 65 75
email : contact@sudgeo.fr

Parking privatif NON CLOS (position imposée)

5.00m 3.30m dimensions obligatoires 5.00 m x 3.30 m

5.00m 1.00m 2.50m 2.50m dimensions obligatoires 5.00 m x 6.00 m

Transfo transformateur MUR TECH mur technique position réelle

cheminement piéton

stationnement mur de soutènement

espace vert bassin paysagé

construction autorisée uniquement en rez-de-chaussée et toit-terrasse

construction en mitoyenneté obligatoire

servitude réciproque de passage

servitude de réseau pluvial

construction autorisée en rez-de-chaussée et/ou R+1

construction en rez-de-chaussée obligatoire

candélabre en servitude position réelle

Demi-buse + aggro maçonné

Talus existant (Juin 2021)

Courbes de niveau terrain naturel (Juin 2021)

56.00 55.50 55.00

Point Altimétrique terrain naturel (Juin 2021)

55.57

Point Altimétrique terrain après travaux (Avril 2025)

55.62

INRAP (Mai 2023)

Des tranchées archéologiques ont été réalisées à des emplacements et des profondeurs variables. Le plan élaboré par l'INRAP (Institut National de Recherche Archéologique Préventive) n'est qu'indicatif et ne saurait engager la responsabilité de l'aménageur ou du géomètre.

Le client s'engage à fournir ce plan au concepteur du projet de construction, au bureau d'étude de sol et au constructeur; le constructeur sera tenu d'effectuer les vérifications in situ et d'adapter le projet en conséquence

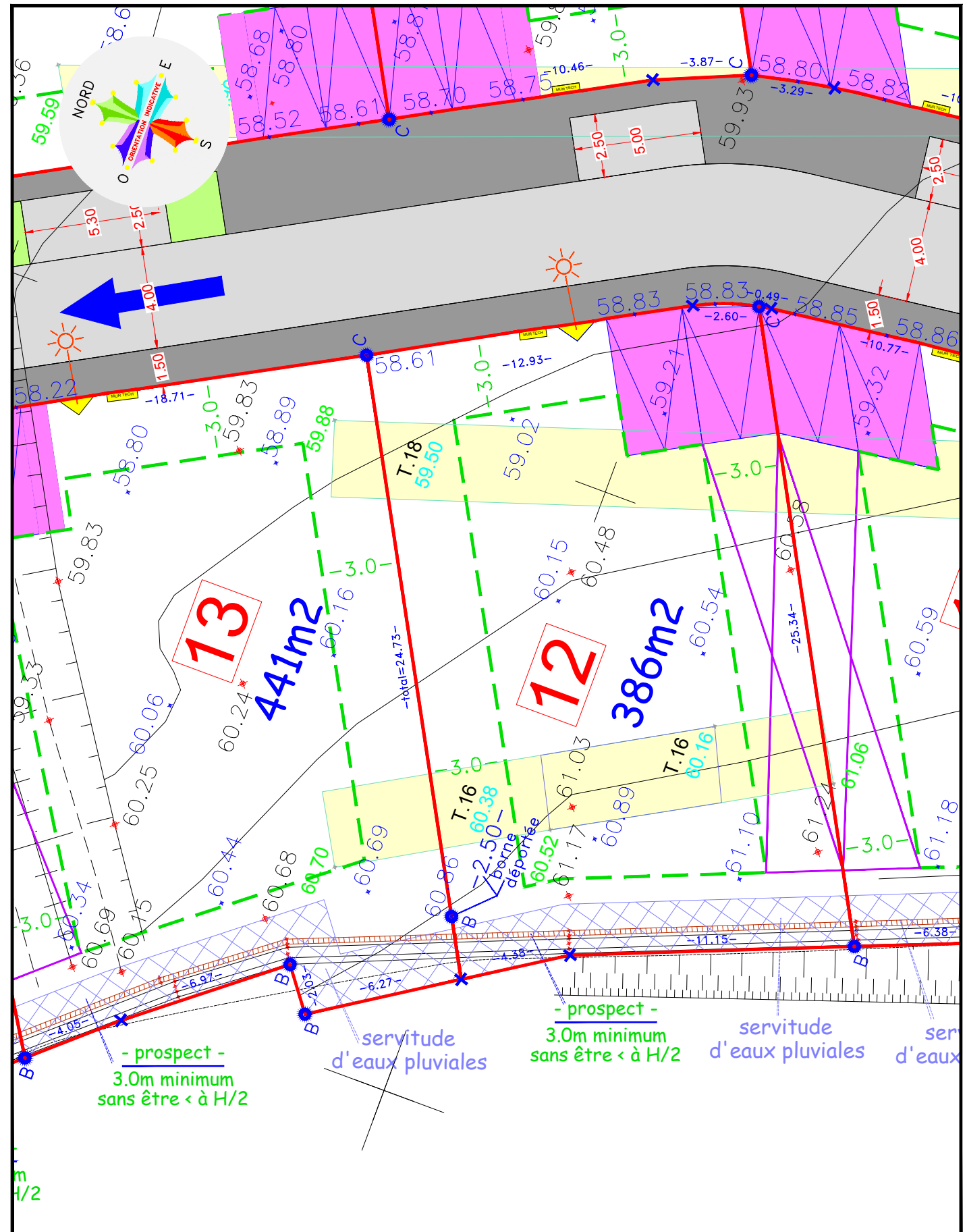
tranchées diagnostic archéologique

T.12 numéro de la tranchée

54.92 Altitude rattachée au NGF du bord de la tranchée (cotes INRAP Mai 2023)

51.48 Altitude rattachée au NGF du fond de la tranchée (cotes INRAP Mai 2023)

× limite physique du lot (mur, butée béton...)
• (B.orne, C.lou, P.einture)



ECHELLE = 1/200

Distances HORIZONTALES

Cotation des courbes suivant la corde